

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise



**PREMIER
MINISTRE**

Direction de l'information
légale et administrative

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Annonce n° 81

06 - Alpes-Maritimes

ASSOCIATIONS

Modifications

Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes

LES ELEVEURS DE LA ROYA.

Nouvel objet : promouvoir et valoriser l'agriculture de proximité, les producteurs et éleveurs locaux ainsi que les circuits courts dans la vallée de la Roya et dans tout le département des Alpes-Maritimes ; favoriser les petits élevages, exploitations et producteurs avec une agriculture raisonnée, naturelle et biologique, en mettant en valeur les produits par de la communication et des supports publicitaires et visuels ; organiser, animer, participer, promouvoir des marchés locaux, foires, salons, manifestations diverses, transhumances, fêtes paysannes ou rurales en mettant en valeur la viande locale et produits locaux ; en organisant des repas, barbecue, dégustation lors de foires, fêtes rurales, manifestations avec les productions des éleveurs de la vallée de la Roya ; la création d'équipements et la gestion d'un point de vente collectif des produits agricoles des adhérents ; la gestion de matériels frigorifiques pour les adhérents ; l'accès et le soutien à une alimentation de qualité, locale, des produits frais à des populations isolées, modestes sur le département des Alpes-Maritimes ; mettre à disposition lors de ses manifestations du matériel frigorifique pour les éleveurs ; communiquer et faire la promotion de cette agriculture de proximité avec tous les moyens actuels de promotion et communication (logo, page réseaux sociaux, site internet, objets publicitaires, flyers, cartes de visite, mise en avant de chaque éleveur)

Siège social : La Giacchera, route du Col de Brouis, 06540 Breil-sur-Roya.

Date de la déclaration : 22 mars 2021.